

AVIS PUBLIC

En vertu de l'article 112 de la Loi sur l'urbanisme

UN AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ

que le conseil municipal de la ville de Belle-Baie a adopté l'arrêté 2025-06 intitulé « Plan municipal – Municipalité de Belle-Baie » L'arrêté a été approuvé par le ministre Gouvernement locaux et de la Réforme le 24 février 2026 et enregistré au bureau d'enregistrement pour le comté de Gloucester le 6 mars 2026 au numéro 47007134.

UN AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ

que le conseil municipal de la ville de Belle-Baie a adopté l'arrêté 2025-07 intitulé « Arrêté de zonage de la Municipalité de Belle-Baie » L'arrêté a été approuvé par le ministre Gouvernement locaux et de la Réforme le 24 février 2026 et enregistré au bureau d'enregistrement pour le comté de Gloucester le 6 mars 2026 au numéro 47007159.

UN AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ

que le conseil municipal de la ville de Belle-Baie a adopté l'arrêté 2026-01 intitulé « Arrêté de lotissement de la Municipalité de Belle-Baie » L'arrêté a été enregistré au bureau d'enregistrement pour le comté de Gloucester le 24 mars 2026 au numéro 47049474.